

RAPPORT D'ACTIVITÉS

de la

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE
TRAVAIL

POUR LES HÔTELS, RESTAURANTS ET CAFÉS (CCNT)

pour l'année 2014

TABLE DES MATIÈRES

- I CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL
- II EXÉCUTION DE LA CONVENTION
- III NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS
- IV COMMISSION PARITAIRE DE SURVEILLANCE DE LA CCNT
- V ORGANES D'EXÉCUTION - Commission de surveillance
- VI BILAN au 31 décembre 2014

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL POUR LES HÔTELS, RESTAURANTS ET CAFÉS

Les principaux thèmes traités en 2014 par la Commission paritaire de surveillance et l'office de contrôle, en plus des affaires courantes, ont été la mise en oeuvre du nouveau champ d'application ainsi que la mise en service de la nouvelle solution informatique (gestion des établissements, système de gestion de documents, Workflow pour les contrôles).

Articles 1 et 2 CCNT, nouveau champ d'application :

En 2014 aussi, toute une série d'entretiens se sont poursuivis avec des associations et les grands distributeurs concernés.

Le chef de projet engagé à cet effet a commencé la recherche ciblée de nouveaux établissements.

Outre la recherche d'adresses (clarification requise pour 13'244 nouveaux établissements saisis), différentes catégories d'établissements ont été contactées à l'aide de questionnaires. Sur les quelque 4'000 questionnaires envoyés, des décisions ont pu être prises jusqu'à la fin de l'année dans 1'771 cas. La majorité des établissements n'ont pas été assujettis, car l'équivalence a pu être prouvée ou parce qu'ils n'avaient pas de personnel employé. Des clarifications sur place de l'assujettissement ont déjà été effectuées dans 56 établissements (piscines en plein air et piscines couvertes, places de camping).

A partir du 2^e semestre 2014, l'accent a été mis sur la collecte et le contrôle de règlements du personnel d'hôpitaux et de homes.

Nouvelle solution informatique

Concernant le projet de renouvellement total de la solution informatique, les principaux points en 2014 ont été :

La mise en service de la partie de l'application pour le service externe. Le début de l'utilisation du Workflow défini pour l'exécution des contrôles assistée par ordinateur. Des ajustements et le parachèvement de la solution pour les autorisations saisonnières. L'implémentation de Workflows pour des cas spéciaux.

La majeure partie des investissements a servi à réaliser la version offline. La version offline permet d'effectuer un contrôle assisté par ordinateur sans qu'il ne soit nécessaire d'être raccordé en ligne à la base de données (réseau Swisscom).

La possibilité de faire la déclaration en ligne via le site Web a été développée avec l'adjonction de nouvelles fonctions utiles pour les utilisateurs, et des adaptations aux nouvelles conditions ont été réalisées.

De plus, une application CCNT a été développée et mise en ligne au milieu de l'année pour les iPhone et les iPad, les Smartphones et les tablettes Android, ainsi que pour les Smartphones fonctionnant sous Windows. Simultanément, le site Web, dont les données servent de base, a été adapté à l'état le plus récent de la technique.

Campagne d'information « CCNT – bonne pour tous »

La campagne d'information « CCNT – bonne pour tous », réalisée par la présence dans les médias ainsi que par le biais d'annonces et la distribution de matériel d'information, sensibilise la branche aux avantages de la Convention collective de travail pour la compétitivité de l'hôtellerie et de la restauration en général et sur le marché du travail. De cette manière, les partenaires sociaux entendent notamment présenter aux employeurs et aux employés de l'hôtellerie et de la restauration les chances qu'offre la CCNT dans un contexte exigeant. En 2014, la branche a fêté le 40^e anniversaire de la CCNT. Ce sont aujourd'hui plus de 200'000 collaboratrices et collaborateurs de quelque 27'000 établissements qui profitent de ce progrès social. Par ailleurs, une application a été développée pour permettre l'accès simple et rapide à la CCNT. Pour l'avenir, il est notamment prévu d'intensifier les activités invitant les gens à se former et à se perfectionner, ce pourquoi un soutien généreux de la CCNT est offert depuis 2010. La formation de base « Progresso » sera la première à en bénéficier.

II

Exécution de la Convention

Les principales activités réalisées en 2014 ont été :

1.) Encaissement des contributions aux frais d'exécution

Cette année, les contributions aux frais d'exécution restent à Fr. 89.– par établissement et par collaboratrice et collaborateur.

En 2014 aussi, les factures des contributions annuelles aux frais d'exécution ont été envoyées en décembre.

Sur les 2'494 dossiers en suspens au début de 2014 et les 3'674 dossiers transmis en août, 1'983 dossiers ont été liquidés par le Bureau de recouvrement de créances jusqu'au 31 décembre 2014.

2.) Renseignements juridiques téléphoniques

32'270 renseignements téléphoniques gratuits concernant la CCNT ont été donnés en 2014 (exercice précédent: 25'293). Il faut ajouter à ce nombre 6'986 renseignements concernant le Code des obligations, la Loi sur le travail, l'encaissement des contributions aux frais d'exécution, etc. (exercice précédent: 6'994). Ce nombre correspond à une moyenne d'environ 159 renseignements téléphoniques par jour ouvrable (exercice précédent: 129). Le nombre de conseils personnels donnés au guichet s'est élevé à 136 au total (exercice précédent: 119).

Le nombre de demandes de renseignements par courrier électronique a été de 4'048 en 2014 (exercice précédent: 3'490).

3.) Internet

En 2014, notre site Internet a été visité en moyenne 1'532 fois par jour (exercice précédent: 1'302) avec un total de 29'409 pages consultées (exercice précédent: 20'171), ce qui correspond à 45'957 visites et 882'282 pages consultées par mois (exercice précédent: 605'139).

Au milieu de l'année, une nouvelle application gratuite de la Convention collective nationale de travail (CCNT) a été mise à disposition dans les trois langues officielles nationales, soit l'allemand, le français et l'italien.

A la fin de l'année, elle avait été téléchargée 2'455 fois (pour iPhone, iPad, systèmes Android et Windows).

4.) Contrôles par sondages**4.1.) Contrôles par sondages du 1^{er} juillet 2013 au 14 novembre 2014**

Le cycle annuel de contrôles par sondages 2013 / 2014 a dû être prolongé de quatre mois et demi.

Cette décision s'est révélée nécessaire en raison du nouveau système informatique et du système connexe de gestion de documents (DMS). Le fonctionnement de la gestion des établissements nécessite de scanner tous les documents requis pour l'exploitation.

Tous les inspecteurs ont dû vérifier les dossiers de plaintes existants (pour les 5 dernières années), trier les documents puis les scanner et les enregistrer sous le nom de l'établissement en question.

Toute cette action a duré 5 mois, après quoi il a été possible de démonter et d'éliminer les anciennes armoires pour archives à l'office de contrôle.

Jusqu'à la fin de 2014, un peu plus de 4,5 millions de pages A4 ont été scannées et enregistrées dans le nouveau DMS.

Les contrôles par sondages achevés le 14 novembre 2014 ont donné les résultats représentatifs suivants :

Sur les 2'000 établissements contrôlés, la conformité aux dispositions de la CCNT pour tous les articles contrôlés (art. 10, salaires minimums, art. 12, 13^e salaire mensuel et art. 15/21, enregistrement du temps de travail) a été constatée dans 1'251 établissements.

Dans les 749 autres établissements, les infractions suivantes ont été constatées :

Art. 10 CCNT, salaires minimums : dans 236 établissements, respectivement 512 rapports de travail (sur 8'429 rapports contrôlés au total).

Art. 12 CCNT, 13^e salaire mensuel : dans 431 établissements, respectivement 1'325 rapports de travail (sur 8'251 rapports contrôlés au total).

Art. 15/21 CCNT, enregistrement du temps de travail : le temps de travail n'était pas enregistré dans 171 établissements. De plus, l'enregistrement existant du temps de travail n'était pas signé au moins une fois par mois dans 284 établissements.

4.2.) Contrôles par sondages du 15 novembre 2014 au 14 novembre 2015

Le 15 novembre a démarré le nouveau cycle de contrôles par sondages de 2'000 établissements sélectionnés de manière aléatoire. Les articles à contrôler sont identiques à ceux du dernier cycle (salaires minimums, 13^e salaire mensuel, saisie du temps de travail).

383 établissements ont été contrôlés jusqu'à la fin de l'année (état le 11 décembre 2014).

5.) **Loi sur les travailleurs détachés**

En 2014, l'office de contrôle a reçu les annonces suivantes :

196 travailleurs détachés
 30 prestataires de services indépendants
 8'036 travailleurs étrangers

En comparaison, le Seco a publié les chiffres suivants :

Travailleurs détachés dans l'hôtellerie et la restauration	1'282
Prestataires de services indépendants	381
Travailleurs étrangers prenant un emploi chez un employeur suisse	14'106

Sur la base des annonces reçues, les inspecteurs ont contrôlé 1'777 travailleurs étrangers dans 202 établissements.

6.) **Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (LTN)**

Les conventions conclues en 2008 avec les cantons de Bâle-Ville et de Zurich ont été reconduites, respectivement maintenues en 2014.

Des procès-verbaux relatifs au travail au noir ont été établis à l'occasion des contrôles par sondages pour 306 établissements et transmis à qui de droit.

7.) **Inspecteurs/trices**

En plus des contrôles par sondages et des contrôles subséquents, les inspecteurs/trices ont effectué 546 contrôles pendant l'exercice sous revue, sur la base de 597 nouvelles plaintes et de plaintes en suspens datant de l'année précédente.

Les inspecteurs ont par ailleurs effectué 832 contrôles subséquents en 2014 (découlant de contrôles par sondages et de plaintes).

III

Nombre d'établissements assujettis

Situation de la CCNT au début de l'année 2014 :

- Etablissements assujettis	26'849
- Départs en cours d'année en raison de la cessation d'activités, parce que les conditions d'assujettissement n'étaient plus remplies, etc.	776
- Nouveaux assujettissements à la suite de l'ouverture de nouveaux établissements, de réouvertures ou parce que l'établissement remplit les conditions d'assujettissement	1'118

- Nombre d'établissements assujettis à la fin de 2014	27'191 =====

Simultanément aux contrôles, les collaborateurs au service extérieur ont effectué 49 examens sur place concernant l'assujettissement à la CCNT.

IV

Commission paritaire de surveillance de la Convention collective nationale de travail

Pendant l'exercice sous revue, la Commission de surveillance a siégé en **séance plénière** au printemps et en automne (le 13 juin à Weggis et le 2 décembre à Yverdon).

Les affaires suivantes ont été traitées :

- Bilan et compte d'exploitation 2013
- Bilan intermédiaire au 30 juin 2014
- Attributions
- Budget 2015
- Rapport de gestion 2013
- Résultats des contrôles par sondages de juillet 2013 à novembre 2014
- Litiges (peines conventionnelles)
- Décision de versement de contributions pour les cours de formation continue et de perfectionnement d'UNiA, en vertu de l'article 35h CCNT
- Informations sur le projet informatique
- Formation et formation continue
- Articles 1 et 2 CCNT, champ d'application
- Campagne d'image de marque, service médias, marketing de la formation et du perfectionnement, Zenhäusern & Partner AG

En 2014, le **comité** de la Commission de surveillance a siégé à une reprise en janvier, février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, octobre, novembre et décembre. Ces séances ont eu lieu à Bâle, Berne, Langenthal, Bienne, Olten et Zurich.

Le comité a traité les affaires permanentes suivantes : questions financières (bilan et compte d'exploitation 2013, bilan intermédiaire au 30 juin 2014, attributions de fonds, budget 2015), contrôles par sondages (état des travaux, contrôles subséquents), litiges juridiques de la Commission de surveillance et de l'office de contrôle, informations concernant les commissions tripartites et statistique des renseignements donnés par l'office de contrôle.

Les thèmes suivants, notamment, ont complété l'ordre du jour des séances :

- CCNT 2010; concept de formation et de perfectionnement: répartition des fonds et des subventions
- Comptes rendus et décomptes finaux pour les cours Progresso, Galateo et Progredir
- Convention entre le Seco et la Commission paritaire de surveillance de la CCNT pour les hôtels, restaurants et cafés au sujet de l'exécution des mesures d'accompagnement
- Versements aux parties contractantes
- Convention de prestations en rapport avec l'exécution de la Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir
- Articles 1 et 2 CCNT, champ d'application
- Projet informatique : information sur l'état des travaux

- Nouvelle forme juridique de l'office de contrôle
- Cours pour les fiduciaires
- Questions d'assujettissement
- Convention concernant le fonds de formation professionnelle des jardiniers et des fleuristes
- Rencontre de la Commission de surveillance du Seco
- Collaboration avec les cantons
- Stages de formation avec du personnel (ré)intégrant le marché du travail
- Demande de consultation d'actes de la Weltwoche et de M. Hüberli, Salz&Pfeffer
- Assurance indemnités journalières dans l'hôtellerie et la restauration
- Plaintes d'associations injustifiées
- Exécution de contrôles en collaboration avec les autorités cantonales chargées de l'exécution
- Traitement des décisions de la Commission de surveillance / traitement de nature juridique
- Barème des peines, peines conventionnelles
- Hotel & Gastro *formation*; demande de financement de cours d'allemand selon « fide »
- Différents examens de l'équivalence
- Convention de prestations avec la société Comgate (auteur du logiciel)
- Nouvelle présentation des comptes conformément aux dispositions du Seco
- Mode de travail de la société Inka-Treu AG (bureau de recouvrement de créances), etc.

V

Organes d'exécution de la Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés**Commission de surveillance****Président**

Monsieur P. Hohl, lic. oec. HSG

**Représentants
d'hotelleriesuisse**Monsieur G. Brentel
Monsieur M. Kaufmann, avocat
Monsieur P.-A. Michoud**Représentants de
Gastrosuisse**Monsieur C. Belser, lic. en droit
Monsieur J. Müller-Tschirky
Monsieur E. Bachmann
Monsieur F. Haenni**Représentants de SCA**Monsieur P. Küng, lic. en droit, avocat
Monsieur HP. Oettli**Représentant/es de H & G
Union**Monsieur E. Dubuis
Monsieur U. Masshardt
Monsieur J. Gonzalvez
Madame M. Stalder
Monsieur St. Unternährer, lic. en droit
Monsieur G. Knecht**Représentant/es d'UNiA**Monsieur M. Moretto, lic. phil. hist.
Madame M. Zürcher**Représentante de Syna**

Madame C. Stöckli, MA SA

Comité**Président**

Monsieur P. Hohl, lic. oec. HSG

Vice-présidents

Monsieur St. Unternährer, lic. en droit
Monsieur M. Kaufmann, avocat

Membres

Madame C. Stöckli, MA SA
Monsieur P. Küng, lic. en droit, avocat
Monsieur M. Moretto, lic. phil. hist.
Monsieur C. Belser, lic. en droit

**Délégation des vérificateurs
des comptes**

Madame C. Stöckli, MA SA
Monsieur C. Belser, lic. en droit

**Secrétariat
Commission de surveillance**

Madame Ch. Büchler

Organe externe de révision

KPMG SA, Bâle

Office de contrôle de la Convention collective nationale de travail

Directeur	Monsieur H. Moser
Inspectrice	Madame A. Filippi
Inspecteur	Monsieur A. Geiser
Inspectrice	Madame S. Vulliamy
Inspecteur	Monsieur Q. Charmillot
Inspectrice	Madame I. Steiner
Inspectrice	Madame S. Louis
Inspecteur	Monsieur P. Poggio
Inspectrice	Madame S. Stegmann
Inspecteur	Monsieur R. Sefidan
Inspecteur	Monsieur J. P. Wälti
Inspecteur	Monsieur M. Suter
Assistant à l'inspection	Monsieur R. Ottolini
Chef du service interne/comptable	Madame C. Widmer
Chef de projet des nouveaux établissements	Monsieur P. Joss
Collaboratrice TED	Madame S. Flury
Service juridique	Madame L. Lanz
Service juridique	Madame C. Bordin
Service juridique	Madame R. Zaugg
Service juridique	Monsieur D. Sägesser
Assistante formation et perfectionnement	Madame E. Neyerlin

VI

Bilan au 31 décembre	2014	2013
Liquidités et titres	18'690'646	15'475'681
Créances et régularisations	<u>2'562'424</u>	2'649'266
Total des actifs circulant	21'253'070	18'124'947
Total de l'actif immobilisé	<u>296'729</u>	419'366
Total des actifs	<u>21'549'799</u>	<u>18'544'313</u>
Capitaux étrangers à court terme	840'536	976'685
Provisions, formation et perfectionnement	<u>16'950'171</u>	13'860'629
	<u>3'759'092</u>	3'706'999
Total des passifs	<u>21'549'799</u>	<u>18'544'313</u>
Compte de profits et pertes	2014	2013
Recettes des contributions aux frais d'exécution	18'018'362	17'328'614
Autres recettes	555'573	507'688
Produits financiers	<u>36'225</u>	37'285
Total des recettes	<u>18'610'160</u>	<u>17'873'587</u>
Charges de l'office de contrôle		
Exécution de la Convention associations	5'759'443	5'229'741
Formation et perfectionnement	<u>2'200'000</u>	2'200'000
	10'598'624	10'103'629
Total des charges	<u>18'558'067</u>	<u>17'533'370</u>
Résultat	<u>52'093</u>	<u>340'217</u>